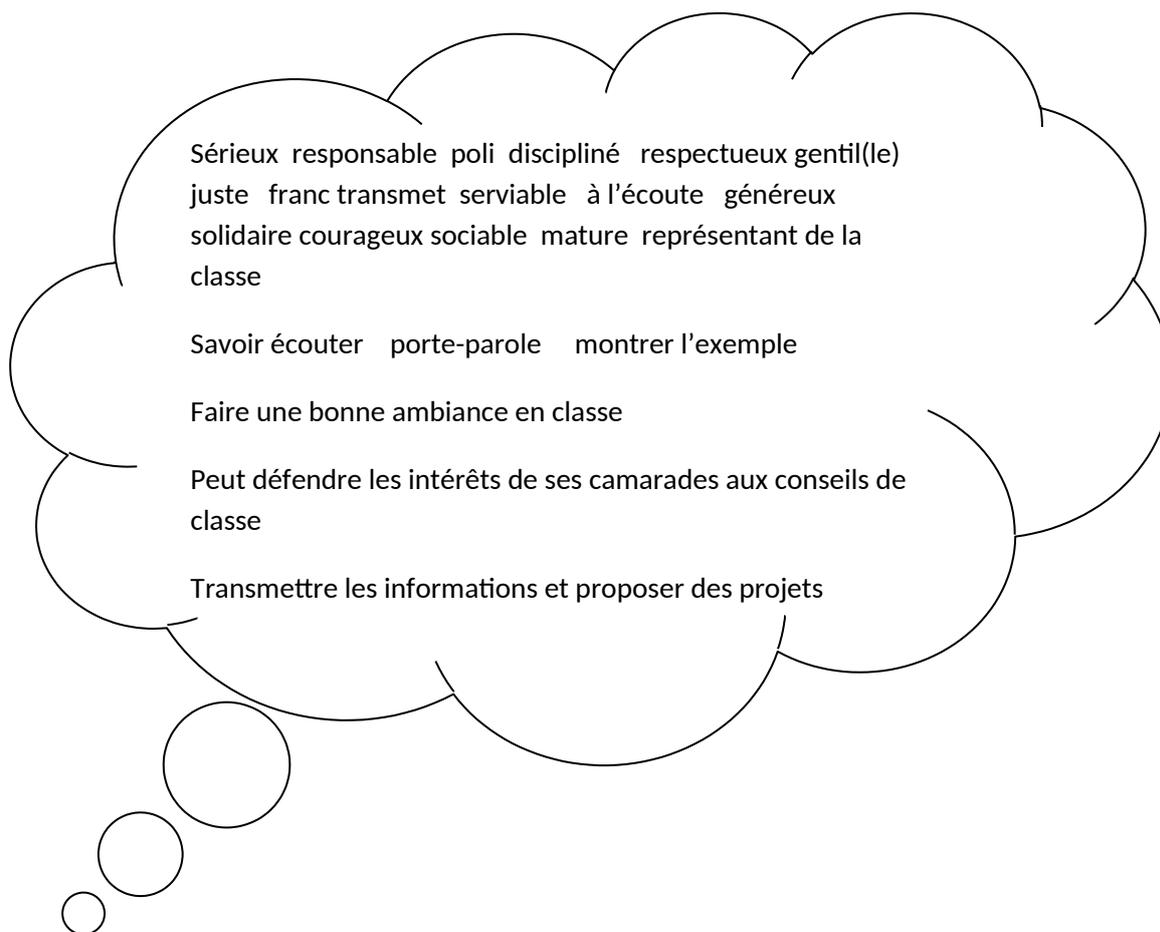


# Délégués de classe

## Nuage de mots



### **BO de l'Education-nationale :**

#### **N°42 du 11 novembre 1990**

Chaque élève élit deux délégués pour l'année scolaire (2 titulaires et 2 suppléants). Tout élève est électeur et Eligible.

L'élection a lieu à bulletins secrets

La majorité absolue = la moitié des voix + 1 est exigée au 1<sup>er</sup> tour

Au second tour la majorité relative = est élu celui qui a le plus grand nombre de voix.

### **Mon rôle :**

- Etre votre porte-parole
- Vous représenter lors du conseil de classe
- M'assurer que cette année se déroule dans le dialogue, le partage, la solidarité
- Transmettre les informations, et peut proposer des projets et intervenir auprès des adultes

### **Mes qualités :**

- Je suis juste, enthousiaste et à l'écoute ! j'ose prendre la parole
- Je suis responsable et honnête
- Je ne suis pas forcément l'élève qui obtient les meilleurs résultats, mais je suis sérieux.